



## Communiqué de presse

Paris, le 20 janvier 2014

### **82% des salariés à temps partiel au sein de la grande distribution déclarent être satisfaits de leur durée de travail. Les enseignes continuent de se mobiliser pour faire progresser ce nombre**

Pour la seconde fois depuis 2009, les partenaires sociaux de la branche ont sollicité l'Observatoire prospectif du commerce afin de réaliser un sondage<sup>i</sup> sur le ressenti des salariés occupés à temps partiel au sein des enseignes de la grande distribution. Le questionnaire a été élaboré par la Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation Professionnelle, et réalisé anonymement auprès de plus de 2000 salariés en CDI, à l'exclusion des étudiants.

En progression sur l'ensemble des résultats, le temps partiel apparaît comme un choix formulé ou consenti permettant un meilleur équilibre entre vie personnelle et professionnelle. Ainsi, 82 % des salariés interrogés se déclarent satisfaits de leur durée de travail, soit une hausse de 8 points par rapport à 2009. L'enquête révèle également que les deux tiers de ces mêmes salariés ne souhaitent pas une augmentation de leur nombre d'heures, et que 60% d'entre eux ont refusé les éventuelles propositions formulées en ce sens.

Les enseignes continuent cependant à se mobiliser pour améliorer les conditions d'emploi. A ce titre, la polyactivité, entendue comme l'exercice de deux activités au sein d'un même établissement, a été développée depuis la conclusion d'un accord de branche signé en 2008 afin d'augmenter les durées contractuelles. Par ailleurs, les enseignes s'attachent à proposer des durées de travail supérieures au minimum conventionnel de 25 heures. Aujourd'hui, plus d'un salarié sur deux bénéficie d'un contrat de 30 heures ou plus. Dans un contexte économique fragile, ces mesures ont pour ambition de répondre aux attentes des salariés de la branche.

*FCD : La Fédération du Commerce et de la Distribution représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 750 000 emplois, 1 992 hypermarchés, 5 702 supermarchés, 4 605 maxidiscomptes et 17 000 magasins de proximité, soit environ 30 000 points de vente pour un volume d'affaires de 194,5 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial*

[www.fcd.asso.fr](http://www.fcd.asso.fr) – [www.fcd-leblog.fr](http://www.fcd-leblog.fr)

<sup>i</sup> Ce sondage a été confié à l'observatoire prospectif du commerce. Le prestataire retenu pour sa réalisation est le cabinet LH2. L'enquête a été faite par téléphone, auprès de 2009 salariés, entre le 17 juin et le 6 juillet puis entre le 4 et 11 septembre 2013. Trois quotas ont été fixés : type de magasin (Hypermarchés/ Supermarchés et magasins de proximité), sexe et âge (18-35 ans/36-50 ans/ plus de 50 ans).